

Le lundi 12 juillet 2021, à 18 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre FOUCHET, Maire.

<u>Présents</u>: Mmes BARDELOT Nicole, FERRIER Marie, GOGUÉ Catherine, JACQUET Stéphanie, LECLERC Aurélie, MARTINAT Isabelle, NOUAT Elisabeth et VILLAIN Bernadette, MM. BLAIN Claude, BILLON Patrice, BOUARD Denis, BOUCARD Roger, DELARGE Jacky, FOUCHET Pierre, GILLET Pascal, GRIMAULT Romain, LEBLANC Nicolas et REMANJON Patrice.

Secrétaire de séance : Mme VII	LAIN Bernadette.
-	
Le compte-rendu de la réunion de la d	dernière séance est approuvé et le Maire passe à l'ordre du jour

Absente excusée : Mme CROS Patricia ayant délégué pouvoir à Mme JACQUET Stéphanie.

<u>POTENTIEL</u> <u>TERRITORIAL</u> <u>EN ENERGIE</u> <u>SOLAIRE</u> <u>SOLATERRA</u> <u>(PHOTOVOLTAÏQUE</u>: Pour faire suite à la précédente réunion du Conseil Municipal du 7 juin, l'assemblée présente, après débat, décide (10 voix contre – 2 voix pour et 7 abstentions) de ne pas autoriser le bureau d'études SOLATERRA à poursuivre l'étude de préfaisabilité foncière.

P.A.D.D. - DEBAT: Le Maire présente les éléments reçus du bureau d'étude chargé de l'élaboration du Plan d'Aménagement et de Développement Durables (P.A.D.D.). Le Conseil Municipal, après en avoir débattu, fait part au Maire des observations à communiquer à ce bureau d'Etude. Le premier sentiment est le suivant : ce document doit être générique et ne pas comporter de noms de Commune ou de sites bien définis. Sur une présentation en fin de document certains sigles ne sont pas représentés pour Menetou-Salon (Cyclisme et route Jacques-Cœur pour le Château). Le Maire prend bonne note de ces observations et ne manquera pas d'en informer les personnes directement liées à l'élaboration de ce document.

<u>DELIBERATION REMBOURSEMENT TROP PERCU ACCUEIL PERISCOLAIRE</u>: Le Conseil Municipal est informé que suite au changement de logiciel pour l'accueil périscolaire et le restaurant scolaire, un démarrage sans paiement est nécessaire et les parents ayant déjà réglé des droits doivent être remboursés. Le Conseil Municipal à la majorité des membres présents moins une abstention, accepte de procéder au remboursement de chaque famille suivant le détail fourni par le régisseur de recettes chargé de ces recouvrements.

<u>INONDATIONS DE 19, 28 ET 29 JUIN</u>: Le Conseil Municipal est informé des dégâts occasionnés par les fortes chutes d'eau des 19, 28 et 29 juin derniers. Bon nombre de particuliers ont été touchés à plusieurs endroits de la Commune. De nombreuses interventions des Sapeurs-Pompiers ont été effectuées à cette occasion. Des routes (communales et intercommunales) et des chemins ont été également endommagés. Le Maire indique qu'il a demandé la reconnaissance de catastrophe naturelle pour ces intempéries auprès des services de l'Etat.

## INFO TOURISME: DOSSIER SLOW-TOURISME - CHEMINS DE RANDONNEE:

l'adjoint au Maire plus particulièrement chargé de ce dossier présente à l'assemblée le contenu de la demande de participation financière auprès de France relance Fonds Tourisme Durable pour le projet d'aménagement touristiques des abords de l'Etang de Farge. En cas de réponse négative, un nouveau dossier pourrait être déposé en septembre.

3 circuits de randonnées ont été sélectionnés et le balisage de ces derniers est en cours de réalisation. Une information sera faite auprès de toute la population pour qu'ils soient empruntés au gré de chacun. Un groupe de Conseillers Municipaux est convoqué pour assurer ce balisage.

CREATION D'EMPLOI: l'adjoint chargé de l'enfance et de la jeunesse fait part à l'assemblée qu'il serait souhaitable de prévoir la création d'un poste à temps non complet pour accroissement temporaire d'activité. En effet, à la rentrée prochaine deux pôles d'accueil des enfants avant et après la classe vont perdurer. Pour cela un agent supplémentaire serait nécessaire au 2ème pôle rue de la Liberté entre 16 h 00 et 18 h 30. De plus ce dernier pourrait assurer la pause méridienne entre 11 h 30 et 13 h 30. Un contrat pour accroissement d'activité pourrait donc être prévu pour 18/35ème du 2 septembre au 15 octobre 2021 (vacances de Toussaint). Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette proposition et accepte de créer le poste non permanent à temps non complet à compter du 2 septembre prochain.

<u>CONSULTATION GAZ</u>: L'adjointe chargée des finances donne le résultat des 3 consultations demandées pour la livraison de gaz naturel sur 2 points communaux. Après étude, il s'avère que la Société ANTARGAZ propose le tarif le moins élevé. Le Conseil Municipal décide donc de retenir l'offre de cette société aux conditions évoquées. Il autorise le Maire à signer toutes les pièces utiles.

**REPRISE CAMION RENAULT ET VEHICULE PEUGEOT BIPPER** : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la reprise des matériels suivants :

Camion Renault Mascott: 6 500 €; Véhicule Peugeot Bipper: 3 000 € pour l'acquisition prochaine d'un camion Renault Master RED et d'un véhicule électrique Renault Kangoo ZE;

<u>CABINET MEDICAL</u>: Le Maire informe l'Assemblée que les travaux ont débuté et qu'une récente réunion a eu lieu avec les divers praticiens. Un montant de loyer a été proposé et accepté par tous les praticiens. Les modalités de nettoyage des locaux restent à l'étude et seront définies ultérieurement.

VENTE D'UN CHEMIN D'EXPLOITATION AUX CROTS DE VAUX ET CHEMIN DE <u>TASNIERES</u>: Après une visite sur place, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de vendre une petite partie du chemin d'exploitation des Crots de Vaux au demandeur (parcelle d'environ 211 m²) au prix de 3 € le m². Concernant le chemin de Tasnières, le Conseil Municipal décide d'attendre un complément d'informations avant de prendre une décision.

COMPTE-RENDU DES DIVERSES COMMISSIONS MUNICIPALES: L'adjointe chargée des animations et de la communication informe le Conseil Municipal de la réception du nouveau plan guide de la Commune. Sa distribution en sera faite auprès des points d'information tourisme de Menetou-Salon et d'Henrichemont.

Les deux sociétés qui assuraient jusqu'à présent la réalisation du bulletin municipal ont cessé leur fusion. Il est donc décidé de lancer une consultation notamment auprès de ces deux sociétés pour la réalisation du prochain bulletin municipal.

Les festivités du 14 juillet pourraient être réduites notamment en ce qui concerne le bal après le feu d'artifice qui pourrait être soit déplacé soit annulé. Un repli au Centre d'Accueil paraissant compromis du fait de la non ouverture de ses locaux pour aération dans le cadre des mesures sanitaires en vigueur.

L'adjoint chargé de l'enfance et de la jeunesse fait part des conclusions du dernier Conseil d'Ecole. Il évoque notamment les questions posées par les représentants de l'association des Parents d'Elèves à propos du transport scolaire à la prochaine rentrée.

## **AFFAIRES DIVERSES:**

Le conseiller municipal, membre de la commission environnement à la Communauté de Communes Terres du Haut Berry informe l'assemblée des demandes qu'il formulera auprès de la CCTHB à propos de la collecte des déchets (créneaux d'ouverture des déchetteries aux Communes, manque de communication, composteurs collectifs communaux, nouvelles filières de recyclage, cartons des commerçants, benne communale, bacs de collecte lors des manifestations et leur paiement). Le Conseil Municipal approuve ces requêtes et le charge de faire remonter ces informations à la Communauté de Communes Terres du Haut Berry.

La conseillère municipale, membre de la commission sports à la Communauté de Communes Terres du Haut Berry fait part du compte-rendu de la réunion qui s'est tenue le 30 juin à Rians avec notamment un changement de personnel récent au service des Sports de la CCTHB, le forum des associations aura lieu le 11 septembre à Saint Martin d'Auxigny, les FitDays en partenariat avec la MGEN seront reportés en 2022. Elle note également un sentiment d'oubli vis-à-vis des collectivités plus importantes dans les aménagements divers réalisés pour les activités sportives.

Le Maire, vice-président auprès de la CCTHB chargé de la culture informe le Conseil Municipal du programme envisagé pour le second semestre. Un spectacle de théâtre débutera cette saison le 18 septembre prochain de ma CCTHB. Il est rappelé également l'action Musical'Eté actuelle qui offre des concerts et spectacles dans plusieurs communes durant cet été.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 23 h 00